
DOCUMENTS INÉDITS
SUR L'HISTOIRE
DE
L'OCCUPATION ESPAGNOLE
EN AFRIQUE
(1506 - 1574)

(Suite. — Voir les nos 109, 110, 111, 112, 113, 114, 116, 117,
118 et 119-120)

LXIX.

RAPPORT DU CONSEIL DE SA MAJESTÉ SUR LES AFFAIRES
DU ROYAUME DE TLEMSÈN.

Novembre ou décembre 1535.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 463).

1. — Le comte d'Alcaudète a écrit, ces jours passés, à Sa Majesté l'Impératrice, notre souveraine, en lui faisant connaître l'état des choses dans le royaume de Tlemsèn. Il a transmis en même temps une copie de la capitulation que le roi Mouleï Mohammed lui a renvoyée signée de sa main.

Le comte dit que si Sa Majesté n'est pas dans l'intention de secourir Ben Redouan et son petit-fils, il serait avantageux de traiter avec le roi pour de nombreux motifs, et notamment pour que la flotte de Barberousse ne puisse se réfugier dans le port

d'Arzew, ce qui est une chose très-importante ; pour la reddition des prisonniers, et parce qu'avec le tribut que le roi de Tlemsén s'engage à payer, on pourra fortifier Oran et Mers-el-Kebir. On doit considérer aussi que ladite capitulation est faite de manière que le roi de Tlemsén ne pourra pas remplir les engagements qu'il a pris, et qu'il sera toujours loisible à Sa Majesté de lui faire la guerre, lorsqu'elle le jugera à propos et qu'elle y verra son intérêt (1).

Voici ce que contient ladite capitulation (2) :

.....

Le Conseil n'a aucune observation à faire, et il pense qu'elle peut être ratifiée.

« Fiat. »

2. — Le comte demande deux ou trois mille ducats pour terminer le retranchement qu'il fait élever dans la montagne, et quelques autres ouvrages de la Casbah d'Oran et de Mers-el-Kebir. Ces travaux sont très-nécessaires.

Le conseil donne son approbation ; mais il n'accorde pas l'argent demandé. Si la paix se fait, le comte devra essayer d'obtenir de Mouleï Mohammed qu'il paie le tribut à l'avance ; si le roi s'y refuse, il pourvoira aux choses les plus urgentes avec l'argent qu'il pourra se procurer à Oran.

3. — Il y a, dans l'arsenal de Malaga, un gros canon appelé *San Juan*, trop pesant pour être employé à la mer. Le comte prie Sa Majesté de donner des ordres pour qu'il soit envoyé à Oran : il servira à défendre l'entrée du port de Mers-el-Kebir. Il demande aussi, pour remplacer les canons que les galères ont em-

(1) « Ansimismo se deve considerar que la dicha capitulacion está hecha de manera que, segun à lo que se obliga el dicho rey de Tremen, no podrá cumplir lo capitulado, y Vuestra Majestad justamente podrá hazer la guerra todas las vezes que hubiere dispusicion y viere que conviene. » — L'observation est curieuse.

(2) Voir le traité n° LIX.

portés, quelques-unes des pièces d'artillerie qui armaient la ville de Hone (1). Sa Majesté avait ordonné d'envoyer cette artillerie à Oran, mais on ne l'a pas fait.

Le conseil est d'avis qu'on donne le canon au comte d'Alcaudète. Quant aux autres pièces d'artillerie, on peut attendre.

LXX.

SITUATION DE L'ARTILLERIE QUE L'ON TROUVE ET DE CELLE QUI MANQUE DANS LA KASBA D'ORAN, DANS LA VILLE ET DANS LE CHATEAU-NEUF (*Fortaleza de Raçalcazar*).

1535.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 462).

Alcaçava (2).

En la parte de la sierra donde se hizò el atajo del alcaçava vieja, hay un cubo (3) que se dize de Contreras. En este conviene que haya dos sacres ò dos medias culebrinas, en lo alto, para defender que en los padrastròs (4), que señorean el alcaçava no se pudiese tener artilleria y para guardar las estradas de los caminos que vienen à la ciudad por esta parte; y para las defensas baxas deste cubo para la de los traveses tiene necesidad de otros dos medios cañones. — Tiene en lo alto dos sacres, faltan dos medios cañones para las defensas baxas.

Dende este cubo hasta otro que hizò Rodrigo Baçan à la otra

(1) Ce passage nous fait connaître l'époque de l'évacuation de Hone. Cette ville fut abandonnée par les Espagnols, dans le courant de l'année 1535.

(2) La Kasba, appelée par les Espagnols *Castillo Viejo*, où résidait le capitaine général.

Dans la terrible nuit du 8 au 9 octobre 1790, l'ancien palais de la Kasba fut complètement détruit.

(3) *Cubo*, tour dans les anciennes murailles.

(4) *Padrastro*, lieu élevé qui commande une place.

parte del alcaçava, hazia la sierra y hazia el padrastro del Bermejajal, que es el mas peligroso, hay un terraplano de cinquenta pasos que hizó D. Alonzo mi hijo (1) para defensa y ofensa de estos padrastrós, y porque dende el cabo de este terraplano que junta con el cubo de Rodrigo Baçan y dende el mismo cubo se ha de defender el largo de la muralla de la ciudad dende la Madre vieja hasta el cubo de Coral y la punta de la playa, tiene necesidad el cubo y el terraplano de quatro medias culebrinas y un muy buen cañon doble para este alto ; para las defensas baxas tiene necesidad de otras dos pieças, como el otro, que sean dos medios cañones ó falconetes, y con este estará razonablemente proveido. — Tiene este terraplano y cubo dos sacres y en las defensas baxas no hay pieça.

Dende este cubo hasta el esquina del Alcaçava sobre la ciudad, hay una barrera de mas de cien pasos en largo. En esta he hecho yo dos sitios de artilleria contra el padrastro del Bermejajal, y en el mas baxo que es en el esquina del Alcaçava sobre la ciudad se le hazen quatro cañoneras baxas, las dos que guardan el traves y guarda de esta cava, porque no tenia ninguna defensa, y las otras dos guardan el largo de la muralla de la ciudad, dende el cubillo de Pero Alvarez hasta el esquina de sobre la Madre vieja que hay ciento y setenta pasos. Este quartel hasta el cubo de Coral, que son otros ciento y treinta pasos adelante deste esquina es lo mas flaco de esta ciudad, porque tiene el padrastro del Bermejajal por la parte de fuera que señorea la muralla, y otro por las espaldas de la otra parte de la ciudad, á buen tiro de escopeta ó arcabuz, á punteria que no dexarian estar nadie en la muralla; y por esta necesidad le he hecho estos sitios de artilleria en la barrera, de manera que no puede quitar el artilleria de los enemigos la que nosotros alli tuvieramos para defensa deste quartel. — Hay necesidad muy grande en esta barrera de quatro medias culebrinas ó sacres y de dos falconetes. — No hay ninguna pieça en ella.

(1) D. Alonzo de Cordoba y Velasco, 2º comte d'Alcaudète. Après la mort de son père, il fut nommé capitaine-général d'Oran et de Mers-el-Kebir.

FUERA DEL ALCAÇAVA.

En un sitio de artilleria que está delante del alcaçava en el Gibel, que tira al campo quando corren los Moros y á la playa estan tres sacres y dos cañones razonables que bastan para este efecto que no han de tirar muy lexos. — Esto está bien proveido.

MURALLA DE LA CIUDAD.

En el Gibel, hay una vuelta que haze la muralla donde hay dos cañoneras que guardan el muro del alcaçava hasta el cubo de Contreras; tienen necesidad de un medio cañon pedrero ó medio sacre. — No tiene ninguna pieça.

En el cubo nuevo que hizo Hernando de Quesada, hay necesidad para lo alto de un buen cañon, porque ha de guardar toda la muralla hasta el cubo de Contreras y un barranco que está junto con él, donde podrian poner sitio haziendo reparos los enemigos, y hay desde este cubo hasta el de Contreras quatrocientos y cinquenta pasos, y otras pieças menores no podrian hazer el efecto que esta á esta parte; por la cañonera del otro lado tiene necesidad de un falconete reforçado para la guarda de la puerta de Tremecen (1) hasta donde hay dozientos y cinquenta pasos, y para la guarda de la entrada del camino de la Torre gorda y para las defensas baxas de este cubo tiene necesidad de dos falconetes.

En el cubillo que está al espolon y junto á la puerta de Tremecen que hizo Pero Alvarez, hay necesidad de una dozeña de versos y de un falconete que este sobre un terraplano que está en frente de la puerta de Tremecen para guarda del camino de las Huertas. — De los versos hay recaudo, no hay falconete.

En la torre sobre la puerta de Tremecen no ha de haver pieça gruesa, sino versos y arcabuces.

En la torre del espolon que es sobre el rio, hay necesidad de un falconete para guardar el pié del cubo de la puerta de Tremecen y la entrada baxa del camino de la Torre gorda, y mas seis versos. — Los versos hay y el falconete no.

(1) La porte de Tlemsên n'existe plus. C'est notre soi-disant Porte du ravin. (Fey, *hist. d'Oran*, p. 167.)

Entre esta torre y otra que está á la estrada de la carrera (1), hay tres torres y cinquenta pasos de una á otra; en estas ha de haver algunos versos y arcabuzes, y en la que está á la estrada de la carrera un falconete. — No lo hay, tiene que guardar del traves de la muralla hasta el cubo de Santo Domingo ciento y ochenta pasos

El el cubo de Santo Domingo (2) hay necesidad de un falconete en lo alto. — No lo tiene; hay dos lombardas en las defensas baxas.

Desde este cubo hasta un terraplano hay ciento y treinta pasos en una vuelta que haze el muro es menester un falconete para la guarda del camino de Canastel. — No lo tiene.

En una torre que se ha henchido de tierra agora junto á la puerta de Canastel (3), tiene necesidad de dos sacres para guarda del rio, y es la principal guarda de las moliendas y del otro hasta la mar. — No hay en ella ninguna piéça.

En el cubo de la puerta de la mar que hizo Diego de Vera habia de haver dos piéças gruesas para la guarda del puerto, porque para este efecto se hizo encima de la playa y para que pudiese ayudar al castillo de Raçalcaçar y á el cubo de coral que está á la mano izquierda hazia el Bermejál. No puede sufrir cañon grande ni sacre por ser la obra falsa y porque está hundida. Tiene necesidad de dos falconetes reforçados para lo alto y otros dos para las défensas baxas, en el revellin deste cubo sobre la puerta hay nécesidad de dos dozenás de versos. — Destos hay recaudo.

Dende el cubo de la puerta de la mar, hasta la casa de Ramon de Molina hay cien pasos, y porque el artilleriá no se podia poner en el dicho, cubo se hizo un sitio para ella junto á la casa de Ramon de Molina que descubre bien la playa. — Tiene necesidad de dos cañones buenos; no hay mas de uno.

(1) Aujourd'hui la rue du Vieux-Château.

(2) La tour de St-Dominique est encore parfaitement visible à l'angle Sud du boulevard Oudinot.

(3) La porte de Canastel était située sur le flanc est de la muraille d'enceinte. C'est la belle voûte courbe qui débouche sur le carrefour Kléber.

Desde el sitio del artilleria de Ramon de Molina hay dozientos y quarenta pasos hasta el cubo de coral : este, si fuera bien labrado, havia de tener quatro sacres, dos pará las defensas altas porque está en punta donde defiende dos traveses de la muralla de la ciudad por estas que la parta. y esta sobre la mar para lo baxo. Tenia necesidad de dos falconetes reforçados ; es tan flaco y falsamente obrado que no puede sostener encima mas que falconete. Ha menester dos falconetes reforçados y en lo baxo dos rébadoquines. — Estos hay acá, los falconetes no.

En un terraplano que está encima de la *Madre vieja*, yendo deste cubo à la alcaçava à ciento y cinquenta pasos dél hay necesidad de una pieça media culebrina ó sacre, ó medio cañon pedrero que guarde el arroyo de la *Madre vieja* (1), porque descubra los sitios donde podria estar gente escondida. — Y no hay ninguna pieça.

RAÇALCAZAR (2).

Tiene tres cubos sin el revellin, que en cada uno dellos ha menester dos piéças para las défensas baxas, y las que hoy tienen en

(1) Le conduit royal de la Vieille mère.

(2) Le Château neuf, le *Bordj-el-Mchal* (fort des Cigognes) ou *Bordj-el-Hamra* (château rouge) des anciens Maures. Marmol dit qu'il fut reconstruit par le comte Pierre Navarro en 1510; mais il se trompe, comme le prouve Suarez Montanez. Le comte Navarro et le cardinal Ximenès firent seulement lever le plan de cette forteresse, et elle ne fut restaurée qu'en 1514 par Diégo de Vera. (Tambien haze error Luis de Marmol en dezir que fabricò Razalcazar el conde Navarro, que solo desinaron él y el cardenal Ximenès quando ganaron Oran, y en el ano de 1514 le fabricò Diego de Vera). On a dit (*Revue Africaine* 1857, 2^{me} année, page 39) que le mot de *Raçalcaçar* ou *Rosalzar*, comme il est écrit dans plusieurs chroniques, était une *mauvaise traduction* des deux mots espagnols *Rojas Casas*, les maisons rouges. Il nous paraît difficile d'admettre cette explication. On se demande qui aurait fait cette *mauvaise traduction*, les Espagnols ou les Maures? Ces derniers avaient leur appellation toute trouvée *Bordj-el-Hamra*, le Château-Rouge. Quant aux Espagnols, on comprend encore moins qu'ils eussent adopté, surtout dans leurs pièces officielles, cette dénomination empruntée à leur propre langue et défigurée par les Arabes.

lo alto y una muy buena culebrina ó cañon reforçado, porque desde aquí se vee toda la bahia y puerto de Maçarquivir, y habia de ser el artilleria de la una parte y de la otra tan buena que se alcançasen ; el cubo de revelin tiene necesidad de otras tres piezas.

En la torre de los Santos hay un sacre y un medio canon pedrero, y un falconete y un ribadoquin son menester para la torre por esta parte que guarda las huertas y el nacimiento del agua, y quando los Moros corren les tira.

Esta es relacion del artilleria que hay y de la que falta. Vuestra majestad mande proveer lo que fuere servida, que muy gran necesidad hay della (1).

El conde de Alcandete.

LXXI.

LETTRE DE DON BERNARDINO DE MENDOZA A SA MAJESTÉ

La Goulette de Tunis, 20 décembre 1535.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 463).

Par le retour des brigantins, j'ai fait connaître à Votre Majesté le bon effet qu'avait produit ici l'arrivée du prince André Doria. La ville de Bizerte a fait sa soumission au roi, et, ainsi qu'il avait été convenu avec le prince, Mouleï Hacen s'y étant rendu, l'a fait démanteler sous ses yeux. Ce serait une bonne chose si on traitait de la même manière les autres places maritimes du royaume, afin que les corsaires ne puissent y trouver un refuge ou s'y ravitailler. Le roi a fait pendre quatre des principaux rebelles ; les habitants ont livré toutes leurs armes et payé une contribution de 10,000 ducats.

En ce moment Mouleï Hacen est campé près de Tunis, et il

(1) « Telle est la situation de l'artillerie existante et de celle qui nous fait défaut. Je prie Votre Majesté, de vouloir bien ordonner qu'il soit pouvu à nos besoins : ils sont urgents. » — Ce mémoire donne en effet une assez triste idée de l'armement d'Oran à cette époque.

doit partir prochainement pour Kairouan. Il a avec lui 500 arquebusiers, 1,500 Maures à pied et 505 cavaliers arabes commandés par le cheikh Abd el Malek, de la tribu des Ouled-Bel-lil qui lui a toujours été très-dévouée.

Le roi est venu à la Goulette pour racheter certains esclaves maures que quatre navires avaient amenés ici, et pour faire emplette de draps qu'il a distribués à ses Arabes. On l'a laissé entrer avec sa suite qui était peu nombreuse, conformément aux instructions de Votre Majesté; mais on avait renforcé tous les postes, et toutes les précautions avaient été prises pour qu'il ne vît pas les nouvelles fortifications.

L'espion maure que j'avais envoyé à Alger m'a appris que les habitants ne sont pas encore rassurés: ils craignent toujours l'arrivée de Votre Majesté. Lorsque Barberousse est revenu de Mahon, ils ont cru que c'était la flotte chrétienne, et tous, Turcs et Maures, se sont enfuis de la ville. Barberousse est parti pour Constantinople avec 21 navires; il a emmené avec lui son fils et sa nièce et laissé pour gouverner Alger en son absence Hacén Agha, rappelé de Constantine avec 400 Turcs. Je crois que ce Maure m'a dit la vérité; car j'ai su par une lettre d'Alvar Gomez que Barberousse s'est embarqué en effet, et le roi de Tunis vient de me prévenir que Hacén Agha a quitté Constantine.

Cette dernière place tient toujours pour les Turcs, bien que le roi m'ait dit que les habitants lui ont fait demander un gouverneur. Ceux de Bône, si je dois le croire, lui ont adressé la même demande; mais un grand nombre d'Arabes de cette province lui sont hostiles, et je ne crois pas qu'ils accueillent bien le kaïd que leur enverra Mouleï Hacén. Les villes de Badja, de Matev et tout le pays à l'ouest jusqu'à Bône obéissent au roi. Tunis commence à se repeupler, mais cela va lentement, et il reste beaucoup à faire pour que la ville redevienne ce qu'elle était. Les faubourgs sont toujours très-mal disposés pour Mouleï Hacén. Ce dernier a fait arrêter certains Turcs qui se tenaient cachés dans la ville et avaient formé un complot pour massacrer les marchands chrétiens.

Au levant, toute la contrée jusqu'à Kalibia a fait sa soumission; mais Monestir, Sousa et Sfax refusent de reconnaître le

roi. On m'a dit que ceux d'Africa, par crainte sans doute de la flotte de Votre Majesté, car ils savent bien ce qui a été convenu avec le roi de Tunis, ont promis de l'accueillir dans leurs murs. Il paraît même que les Turcs de Sousa, pour se venger d'eux, leur ont enlevé tous leurs troupeaux. L'espion que j'avais dans l'île de Djerba est arrivé et m'a dit que le juif (le corsaire Sinan) a quitté Mezurata ; mais il ne sait pas où il est allé.

Kaïrouan est divisé en deux partis. Les faubourgs sont pour Mouleï Hacen, ainsi que toute la banlieue ; mais la ville tient pour Barberousse. Je crois cependant que les habitants consentiront à recevoir le roi, lorsqu'il se présentera, si toutefois ce n'est pas une ruse des Turcs pour l'attirer de ce côté et essayer de lui enlever son artillerie, ce qui ne serait pas une chose difficile, car la troupe que Mouleï Hacen doit amener avec lui est assez mal composée et fort en désordre.

Les navires que Votre Majesté a fait partir pour l'approvisionnement de la Goulette sont arrivés ; mais ils ont mis un tel retard à venir que nous manquons de tout. Je prie Votre Majesté de donner des ordres pour qu'il ne soit apporté à ce sujet aucune négligence ; il importe aussi à son service que nous soyons pourvus un peu plus largement, car si un navire venait à se perdre ou s'il ne se hâtait pas plus que ceux-ci ne l'ont fait, nous serions exposés à mourir de faim (1).

Le jour de Sainte-Catherine, une galiote turque s'est perdue corps et biens sur l'île Plane (2), et une autre brigantin monté par des gens de Djerba a fait côte près de Porto-Farina. Quelques-uns se sont sauvés avec un esclave chrétien que le roi m'a envoyé.

Jusqu'à ce moment Mouleï Hacen, conformément à la capitulation, m'avait rendu exactement tous les déserteurs de la Gou-

(1) « *Vuestra Majestad no consienta que en esto haya ningun descuido, pues vé lo que importa à su servicio que no este tan tasadamente proveido que à perderse una nao ò à poner mala diligencia, como estas han hecho, muramos de hambre.* »

(2) L'île Plane, l'ancienne *Korsoura*, située en face du cap Sidi Ali-el-Meki. Les Arabes lui donnent le nom de *Djezirat-el-Ouatia*.

lette, soldats ou autres, qui s'enfuyaient à Tunis; mais aujourd'hui il fait des difficultés et refuse de me les livrer. Je prie Votre Majesté de me faire connaître ce que je dois faire dans la circonstance. Il y a urgence d'aviser à ce sujet.

LXXII

INSTRUCTIONS DU COMTE D'ALCAUDÈTE A GARCIA DE NAVARRETE, COMMANDANT DE MERS-EL-KEBIR.

1535.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 463.)

Vous direz ce qui suit à Sa Majesté :

Que j'ai accepté ce commandement. parce qu'il me semblait que je pouvais rendre ici de plus grands services à Dieu et à Sa Majesté que dans celui que j'avais précédemment ; et certes, on peut le croire, puisque je l'ai pris au moment où Barberousse reparaissait dans ce pays avec la puissante flotte que Sa Majesté connaît bien ; tandis qu'en Navarre, où je me trouvais auparavant, on ne se souvenait même plus de la guerre ; que Sa Majesté m'a fait une grande faveur en me chargeant de fonctions plus éminentes, et que je me suis réjoui de venir à Oran dans ces circonstances difficiles.

Que j'ai eu plus de peine à défendre ces deux places contre la faim que contre l'ennemi.

Si Sa Majesté trouve que je remplis mes obligations comme il convient, en exposant chaque jour pour son service ma vie, mes biens et mon honneur, je la supplie d'ordonner que l'on me fournisse en quantité suffisante, ainsi qu'on me l'a promis d'ailleurs, tous les approvisionnements nécessaires pour défendre ces places, assurer notre existence et sauvegarder notre honneur à tous. Qu'Elle veuille bien donner des ordres pour qu'on se préoccupe un peu plus de cet objet d'une importance si grande et un peu moins de l'intérêt des fournisseurs (1).

(1) « Suplico à Su Majestad que, pues yo cumplo lo que se mande arriescando cada dia la vida, la hazienda y la honra en su servicio, sea

Cette année, deux galiotes, une fuste et un brigantin des Turcs d'Alger ont croisé sur cette côte, toujours en vue d'Oran, comme je l'ai écrit à Sa Majesté, afin de guetter nos navires qui vont et viennent avec les dépêches. Avec l'aide de Dieu, j'ai si bien pris mes mesures, que ces navires ont pu effectuer quatre ou cinq voyages, sans qu'aucun d'eux ait été capturé par l'ennemi. Le dernier seulement a été pris, mais il était resté huit jours à Carthagène, contrairement à ce que je lui avais ordonné.

Vous ferez connaître à Sa Majesté l'ordre que l'on observe ici dans l'expédition de ces navires, pour qu'ils ne puissent être enlevés à moins d'un grand malheur, et vous lui direz que j'ai averti D. Alvaro de Bazan de la présence des bâtiments ennemis, en le priant de nous envoyer deux ou trois galères pour leur donner la chasse. Ma lettre aura tardé sans doute, puisque rien n'est encore venu.

Le corrégidor de Malaga agit tout-à-fait à notre détriment dans le chargement des navires qui doivent nous apporter du blé. Les ordonnances de Sa Majesté veulent qu'il soit présent, lorsque se font les embarquements ; mais, empêché par ses occupations, il lui est souvent impossible d'y assister, et le départ des courriers se trouve ainsi ajourné indéfiniment, bien qu'il suffise d'un jour ou deux pour opérer le chargement d'un navire quel qu'il soit. Par suite de ces retards, il est arrivé, cette année, qu'ayant laissé passer le moment propice, deux mois se sont écoulés sans que les navires aient pu mettre à la voile.

Je supplie Sa Majesté d'ordonner au corrégidor de Malaga qu'étant requis par la personne que j'ai commissionnée pour faire charger les navires qui doivent être envoyés à Oran, il ait, toute affaire cessante, à assister au chargement, ou bien qu'il désigne un de ses agents en son lieu et place, afin d'éviter tout re-

servido de mandar cumplir conmigo lo ordinario que se me ha prometido para la defensa destas plaças, de manera que baste para asegurar y las vidas y las honras de los que aqui estamos; y que mande Su Majestad que se tenga mas respeto à esto en que tanto va, que al interés de los mercaderes. » — Il fallait que l'approvisionnement d'Oran laissât considérablement à désirer, pour que le comte d'Alcaudète se plaignît comme il le faisait.

tard dans l'opération; et que, dans le cas où le corrégidor s'y refuserait, il soit fait attestation par témoins de la réquisition et que, sur le vu d'icelle, les fournisseurs de Sa Majesté puissent eux-mêmes désigner une personne pour surveiller l'embarquement, laquelle personne agirait comme si le corrégidor fût présent. De cette manière, le chargement des navires serait toujours fait en temps utile, et nous n'aurions plus à souffrir de ces retards très-préjudiciables (1).

Vous direz aussi à Sa Majesté que je lui ai mandé l'extrême besoin qu'ont ici l'église et les monastères de personnes d'autorité, d'habileté et de bon exemple, pour attirer les juifs et les maures à la foi de Jésus-Christ et pour instruire et éclairer ceux qui veulent embrasser notre sainte religion. Vous demanderez que Sa Majesté fasse donner de quoi manger aux prêtres et aux moines, et qu'à cet effet elle permette qu'on prenne sur l'ordinaire de la guerre 40 ou 50 pains pour les leur distribuer. Vous ajouterez que je trahirais ma conscience, si je n'informais pas Sa Majesté combien peu d'ailleurs ces gens-là sont méritants. Je la supplie qu'elle veuille bien ordonner qu'on envoie ici, dans tous les monastères et dans l'église, des personnes connaissant les langues hébraïque et arabe, afin qu'elles puissent rendre les services qu'on doit attendre d'elles sur une frontière comme celle-ci, où il y a toujours des maures et des juifs dont ils peuvent gagner les âmes, parce que s'ils n'ont autre chose à faire qu'à dire la messe, mieux vaut pour la défense de cette place avoir 50 soldats que 20 moines (2).

Depuis que je suis ici, seize ou dix-sept maures sont venus se faire chrétiens, et plus de cinquante autres de ceux qui ont été

(1) On lit en marge : qu'il soit écrit au corrégidor et aux fournisseurs, afin qu'il n'y ait aucun retard.

(2) « Suplico à Su Majestad que mande que se provean, en todos los monasterios y en la iglesia, personas que entiendan la lengua hebraica y araviga para que hagan el oficio que deven en tal frontera, como esta, donde hay siempre Moros y Judios en que puedan hazer grande provecho, porque si no han de aprovechar à mas que à dezir una misa, mas provecho será para la defenza desta ciudad tener cinquenta soldados que veinte frayles. »

pris dans les razzias ont été baptisés. Dans toute la ville, il n'y a pas un ecclésiastique qui sache leur dire en leur langue une parole de notre foi, ce qui est cause que trois ou quatre de ceux qui se sont faits chrétiens sont morts sans confession. Je remplis le devoir qui m'est imposé, en suppliant Sa Majesté de prendre à cet égard les mesures qu'elle jugera convenables pour le service de Dieu et pour le sien (1).

Le frère Alejo, prieur du couvent des Dominicains de cette place, ne s'est pas encore rendu à son poste ; il s'est même procuré un bref pour se dispenser de venir ici. C'est un abus fâcheux qu'il importe de ne pas laisser subsister, et j'ai dû en donner avis à son supérieur. Vous prierez Sa Majesté de vouloir bien apporter remède à cet état de choses; autrement il arrivera que nous n'aurons dans ce couvent que des individus déserteurs de la règle et de mauvaise vie (2).

.....

J'ai appris que Ben Redouan avait réuni de nouvelles forces, et il m'a fait dire qu'il perdrait la vie ou s'emparerait du royaume de Tlemsén, afin de dédommager Sa Majesté de la perte des chrétiens qu'elle lui avait confiés. Jusqu'à ce que je l'aie vu à l'œuvre, je ne lui ferai aucun offre de service. Quant à l'autre (le roi de Tlemsén), je m'en tiendrai aux promesses que je lui ai faites pour la délivrance des soldats prisonniers. J'informerai Sa Majesté sans le moindre retard de ce qui arrivera ultérieurement (3).

(1) On lit en marge : Que le très-révérend cardinal de Tolède avise à ce qu'il est possible de faire.

(2) Qu'on donne avis au supérieur et qu'il soit écrit au comte de s'en remettre à ce que le supérieur décidera.

(3) On lit en marge : Que le comte agisse ainsi, mais qu'il ne donne de troupes ni à l'un ni à l'autre. (Que asi lo haga el conde, no dando gente à ninguna de las partes).

LXXIII

LETTRE DU COMTE D'ALCAUDÈTE A BEN REDOUAN

... Janvier 1536.

(Arch. de Simancas. -- Estado, Legajo 463).

Très-honorable, vaillant et renommé chevalier, Abd-er-Rahmân Ben Redouan,

J'ai reçu votre lettre le 21 janvier. Vous me dites que vous avez pu réunir un bon nombre de gens de guerre, et j'ai été heureux de l'apprendre, parce que je vous considère comme un fidèle serviteur de Sa Majesté. Dans votre dernière entreprise contre Tlemsên, vous savez que j'ai fait pour vous tout ce que j'ai pu en me conformant aux intentions de l'Empereur. Nous ne doutions pas du succès ; mais Dieu n'a pas voulu nous favoriser jusqu'au bout. Depuis, la situation a changé. Mouleï Mohammed sollicite comme vous la protection de Sa Majesté : il a offert de rendre les chrétiens prisonniers et m'a envoyé une capitulation que j'ai dû accueillir et transmettre à l'empereur.

Vous me demandez que je vous dise ce que vous devez faire et que je vous parle en toute franchise. J'ignore ce que décidera Sa Majesté, et jusqu'à ce qu'elle m'ait fait connaître ses instructions je dois garder entre vous et Mouleï Mohammed une stricte neutralité. Je ne puis que vous dire ce que je dirais au roi de Tlemsên lui-même, s'il me faisait une semblable demande : que chacun accomplisse le mieux qu'il pourra ce qu'il a promis à Sa Majesté (1).

(1) « Pedisme que os diga lo que me paresce que podeis hazer y que os enbié con determinacion à dezir mi voluntad. Hasta saber lo que Su Majestad me manda hazer, no seria bien que yo me determinase en ninguna cosa qui toque à vos y al dicho rey de Tremecen, por que no sé lo que me mandará. No puedo deziros à vos lo que diria à él, si me pidiese consejo, y es que cada uno haga lo que pudiere para mejor cumplir lo que tiene ofresido al servicio de Su Majestad.

LXXIV

LETTRE DU COMTE D'ALCAUDÈTE AU CHEIKH BOU-ZIAN-SAHIB

Même date.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 463).

Honorable et vaillant chevalier, Bou-Ziân-Sahib,

Votre lettre m'est parvenue; mais avant de m'écrire, vous avez bien fait de vous rapprocher d'Oran. J'ai appris avec une grande satisfaction ce que vous me dites de la situation des affaires de Mouleï Abd-Allah: je n'ai jamais douté de sa fidélité, et je le considère comme un fils. Je crois avoir prouvé d'ailleurs que je lui voulais du bien.

Quant au conseil que vous me demandez, je ne puis vous répondre, comme autrefois je l'aurais fait, parce que Mouleï Mohammed a traité avec moi et qu'il a envoyé à Sa Majesté une capitulation signée de sa main. Je sais que Mouleï Abd-Allah et Ben Redouan ont écrit aussi à l'Empereur. J'attends ses ordres. La seule chose que je puisse vous dire, c'est que celui-là fera bien qui montrera le plus d'empressement et d'exactitude à tenir ses promesses.

F. ÉLIE DE LA PRIMAUDAIE.

(A suivre.)